



PREAVIS DE GREVE FABRICATION SIEGE LE JEUDI 11 FEVRIER 2021

Depuis la mise en place de La Fabrique, la fabrication des émissions en interne avait été la priorité et tout le monde s'en était réjoui. D'ailleurs, les efforts quotidiens fournis par les collaborateurs des plateaux et régies du siège ont été conséquents pour optimiser notre outil de fabrication.

Cette volonté de faire le maximum en mutualisant à outrance tant les outils que les personnels a atteint sa limite.

Aujourd'hui, l'organisation de l'activité et la planification des personnels de la fabrique a pour conséquence une surcharge de travail pour tous. Dans tous les services techniques concernés, les problèmes depuis longtemps identifiés et remontés à la hiérarchie, perdurent.

Le sentiment que la direction n'arrive pas à résoudre les problèmes s'installe et quand l'exception se répète souvent avec ce « toujours plus » qui règne dans la désorganisation, la santé des salariés commence à être impactée.

Les syndicats UNSA et CGC ont déposé un préavis de grève appelant l'ensemble des collaborateurs de la fabrique du siège à cesser le travail à partir de 00h00 le jeudi 11 février 2021 pour une durée de 24 h.

La réunion de négociation avec la direction s'est tenue en visioconférence à 14 h ce mercredi après-midi. Nous avons tout d'abord dénoncé le refus de la direction d'accepter la présence d'un salarié par service dans la délégation. Durant une heure, nous avons fait le point sur la surcharge de travail pour de nombreux voire tous les secteurs de la Fabrique et l'absence de marge de manœuvre pour pallier les imprévus.

Les vacances longues, les temps de pause non respectés, les conditions de travail... de nombreux exemples ont été évoqués. Certaines vacances, certains postes sont trop chargés et même les collaborateurs responsables de l'organisation du travail ont la tête sous l'eau.

De nombreuses alertes ont été lancées par les salariés à leurs responsables mais rien n'est fait. **Il a donc été demandé à la direction de bien vouloir écouter enfin les salariés afin de réduire la charge de travail en adaptant les moyens.**

La direction a donc communiqué un projet de protocole de levée de préavis avec les propositions suivantes :

« La Direction a entendu les difficultés exprimées. Consciente que des ajustements sont nécessaires, elle a d'ores et déjà engagé des actions pour assouplir et/ou alléger certaines

planifications : des consignes ont été passées afin d'alléger les mutualisations de personnel lorsque cela est possible , « Passage des arts » est désormais tournée sur le plateau E, l'émission enregistrée de « Télématin » est planifiée depuis cette semaine le vendredi après-midi , la « météo du week end » a migré en régie 4, en cas de contrainte forte une équipe spécifique est planifiée sur la fabrication de la météo. En complément, l'encadrement de La Fabrique va rapidement organiser des rencontres par service afin d'entendre les équipes, d'identifier les difficultés rencontrées et de rechercher des solutions correctives. Ces réunions par service - Video/Image/chefs de plateaux, aides de plateaux/machinerie/ Son/Lumière/Ass réal. Scripte, habillage, maquillage/Chef de régie - se tiendront d'ici la fin du mois de mars 2021.

Par ailleurs, une réunion de bilan se tiendra en présence de représentants des organisations syndicales signataires, de la direction et d'un représentant par service précité d'ici la mi-avril. L'ensemble des difficultés évoquées seront partagées et la direction indiquera les mesures mises en œuvre et celles qu'elle acte dans le cadre d'un plan d'action. »

En réponse aux propositions de la direction, les retours des salariés aujourd'hui sont unanimes. Cela fait trop longtemps que la direction ne veut pas les entendre malgré les alertes, les réunions et tous expriment leur ras le bol : « on y croit pas, il faut marquer le coup cette fois ci ! ».

**Les syndicats UNSA et CGC, représentants les salariés,
ne lèveront donc pas le préavis pour ce jeudi 11 février 2021.**

La direction doit se rendre compte de la gravité de la situation, elle doit écouter les salariés quand leurs difficultés au travail sont trop importantes. Courir d'un plateau à un autre pour enchaîner les émissions, préparer une émission à venir pendant la fabrication en direct d'une autre avec les risques pour l'antenne que cela génère, les pauses repas de 20 mn sur des journées de 10h ou plus, un cadreur pour 4 caméras pendant plus de 8 heures, un travelliste qui reste debout toute la journée avec sa grue au bout du bras... tous ces exemples doivent à nouveau relever de l'exception. Le quotidien doit être raisonnable pour justement pouvoir assurer l'exceptionnel lié aux productions ou à l'actualité. Les conditions de travail nuisent aujourd'hui au moral et à la santé de nombreux collaborateurs qui pourtant aiment leur travail, leur entreprise.

Il est urgent de prendre soin des ressources humain(e)s à nouveau, c'est même une obligation !

TOUS EN GREVE LE 11 FEVRIER

**VOTRE MOBILISATION D'AUJOURD'HUI,
C'EST VOTRE FORCE DE DEMAIN**